



Conseil Municipal

Du
20/07/2011

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le **15/07/2011**

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance
**Jean-Pierre
POUGET**

**DELIBERATION N°
23**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2011
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2011
A la porte de la Mairie

Annexes :

REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE ONZE, le vingt juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M BAGUET Thierry, M. BERSOT Alain, Mme BOHN Christelle, M. BOURGEOIS Michel, Mlle HURET Stéphanie, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre, Mlle WAII Mariam.

ETAIENT EXCUSES

OU ABSENTS :

M SCHULER Jérôme

Pouvoir donné à :

Modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Agglomération
de VESOUL

Rapporteur: Le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes de l'Agglomération de VESOUL a adopté un nouveau projet de statuts lors de la réunion du Conseil Communautaire du 6 juillet 2011. Le document figure en annexe.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, chacune des communes membres de la Communauté de Communes de l'Agglomération de VESOUL doit se prononcer également, dans les trois mois suivant la notification de la délibération du Conseil Communautaire.

C'est pourquoi, je vous propose d'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de l'Agglomération de VESOUL tels que joints en annexe.

Décision prise à l'unanimité :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de l'Agglomération de VESOUL annexés à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS